

TIZI-OUZOU

Vers la «privatisation» de la Maison de jeunes de Cheurfa ?

Ayant pour vocation d'abriter les activités des femmes en tant qu'établissement public construit par l'APC de Tizi N'Tleta, la Maison de jeunes de Cheurfa est en voie de cession au privé pour en faire une activité lucrative.

En effet, ce sont les intentions affichées par les élus locaux, dont la majorité absolue est détenue par le FFS, en acceptant de céder un étage de cet établissement à une personne étrangère à la région qui en a formulé la demande dans le but d'en faire un centre de formation où seront assurés des cours de coiffure pour dames, de couture et d'informatique. Selon le premier magistrat de la commune, Souam Hocine, le projet est dans sa phase de négociations avec la personne concernée, il souhaiterait avoir l'aval de tous les comités, sinon «le projet serait gelé», indique-t-il. Selon lui, une fois l'accord «arraché» à l'ensemble des

comités de village, un cahier des charges sera soumis à la promotion, dans lequel, ajoute le maire, il sera exigé un rabais de 30% à 40% des coûts de la formation par rapport à ceux qui s'appliquent dans d'autres établissements du genre au profit des apprenants. Pourquoi a-t-on choisi la Maison de jeunes de Cheurfa plus précisément ?

Le maire dira que «nous avons été sollicités par la promotrice du projet en mars 2006, nous lui avons présenté deux structures, celle d'Ait Abdelmoumène et de Cheurfa, et c'est cette dernière qui a été choisie pour ses commodités». Si les élus locaux pensent bien faire et que ce projet serait

bénéfique, pourquoi alors demander l'accord des comités de village étant donné que l'infrastructure est un bien de la commune ? Est-ce une manière pour le maire et ses collaborateurs de «mouiller» tout le monde dans ce projet, pour paraphraser un citoyen du village ? En tout cas, c'est bien le cas étant donné que l'on cherche à convaincre les comités de village du bien-fondé du projet. D'ailleurs, les quatre comités de village ont été conviés à une réunion qui a eu lieu jeudi 28 février au siège de l'APC en présence de la promotrice du projet. D'après notre source, l'un des quatre comités de village, celui d'Ait Meghzelmal en l'occurrence, est le seul à ne pas dire «oui» n'étant, semble-t-il, pas convaincu ni dans le fond ni dans la forme par cette entreprise. Mais la question que d'aucuns se posent est : l'APC a-t-

elle le droit de céder un établissement étatique destiné aux jeunes à un privé pour en faire une activité lucrative ?

D'après une source locale, l'Assemblée avait déjà délibéré sur ce point lors de la précédente mandature. Reste à savoir si cette délibération a été approuvée par les autorités compétentes. Si c'est le cas, pourquoi alors le maire veut-il associer les comités de village pour l'aboutissement de ce projet ? Rappelons que la maison de jeunes de Cheurfa a été inaugurée par l'ex-wali de Tizi Ouzou lors de sa visite dans la région en 2005.

Et c'est la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) qui avait fourni, sur instruction du wali, quelques équipements dont une table de tennis, une table de billard, une trentaine de tatis pour la salle de sport et deux ordinateurs.

M. S. Bel

SKIKDA

L'APC de Collo se dote d'un site internet

L'action est à mettre à l'actif de l'assemblée RCD issue des locales du 29 novembre. La relation entre administrateurs et administrés se retrouve ainsi fortement consolidée.

Sur la page d'accueil, on peut lire les propos du P/APC, Ghemired Djamel : «Je ne cesserai à chaque occasion de remercier les citoyens et citoyens pour leur confiance et leur soutien indéfectibles ainsi que pour leur civisme. J'ai toujours cru en cette convivialité pour qu'ensemble nous organisions et érignons une solidarité entre tous et tout problème trouvera solution dans cet élan fédérateur.

Chaque région a l'histoire de sa géographie. Collo qui nous offre des sites enchanteurs doit et devra retrouver sa can-

deur d'antan. La municipalité est l'axe de toutes les préoccupations et je veillerai personnellement pour qu'elle soit au service de tout un chacun. L'espoir, la volonté et le courage sont nos matériaux. Unissons-nous et œuvrons pour un développement harmonieux et durable pour affranchir Collo.»

Mensuellement, le P/APC aura également à rédiger sa lettre en ligne. Dans celle du mois en cours, il a eu à louer en particulier les efforts de Ali-Messiaï Bouzidi, le concepteur du site internet.

Dans ce site, la diffusion de l'information n'est pas restrictive aux seuls Colliotes, elle peut intéresser tout le monde du fait de la diversité des thèmes ornant les fenêtres proposées : Collo mairie, Collo documents administratifs, Collo citoyenneté, Collo Tourisme, Collo sport et Collo culture. L'ouverture de toutes les

pages visitées est illustrée par les paysages magnifiques de la ville, une sorte de promotion touristique en ligne. Cette ouverture technologique de la mairie de Collo est venue en appoint de celle fonctionnelle depuis 18 mois, le site internet animé par les anciens émigrés www.collo21.com en l'occurrence.

Un site riche, de moins dans sa tentativité communicative et de mise en valeur des richesses touristiques, archéologiques, historiques et dialectales que recèle Collo.

Le surfer peut consulter plusieurs fenêtres en fonction de ses préférences, infos touristiques, hôtels, archéologie. Un forum de discussions est le point commun entre les deux sites, chacun y va de sa plume contributive au développement de la ville. L'APC de Skikda devrait suivre l'exemple colliote.

Zaïd Zoheir

2^e JOURNÉE MÉDICO-DÉONTOLOGIQUE À MILA

La pratique quotidienne de la chirurgie dentaire en débat

La section ordinaire régionale des chirurgiens dentistes de Constantine, qui regroupe 4 wilayas (Constantine, Mila, Oum-El-Bouaghi et Jijel) a organisé, jeudi, à la Maison de la culture de Mila, la deuxième journée médico-déontologique, un événement scientifique qui entre dans le cadre de la formation continue pour cette frange de praticiens de la santé.

Domage que la brusque détérioration météorologique survenue ce week-end a fait que beaucoup d'invités n'ont pu faire le déplacement. Inaugurée par le wali de Mila, qui a rappelé que l'ordre a un pouvoir disciplinaire et une mission publique et que l'inscription au tableau de l'ordre est obligatoire, cette journée a été bénéfique à plus d'un titre, puisque pas moins de 10 communications aussi importantes les unes que les autres ont été présentées et débattues.

Ouvrant le bal, le docteur et non moins président de l'APC de Constantine, Abdelhamid Chibane, a, dans une communication intitulée «Déontologie et éthique médicales», retracé le parcours historique de la

création du Conseil de l'ordre en Algérie. Lui emboitant le pas, le docteur Benamar considère, dans une intervention sous le titre «L'asepsie au cabinet dentaire», qu'on ne stérilise bien que ce qui est propre et que l'organisation du cabinet dentaire est d'une grande importance dans la prévention. Le principe est d'appliquer les règles d'hygiène les plus strictes, étant donné que le risque de contamination dans les trois sens : patient-traitant et vice-versa et même patient-patient est très présent.

Pour le docteur Salah Hanfoug, les ordonnances doivent respecter les indications réglementaires et qu'il ne faut jamais laisser un patient auquel on a prescrit des antibiotiques disparaître comme ça

dans la nature, bien au contraire, il faut toujours le revoir quelques jours après pour voir l'évolution de son état, à défaut lui changer d'antibiotiques.

Le professeur Mohamed Bouarroudi, un as dans sa spécialité, la gynéco-obstétrique, mais qui continue de considérer le fauteuil dentaire comme une véritable «chaise électrique», ne voit, par contre, pas d'inconvénient, dans une communication ayant pour thème : «Soins et affections bucco-dentaires et grossesses», que des interventions stomatologiques se fassent sur des femmes enceintes, il est même recommandé de le faire, mise à part les extractions lors du 1^{er} et du 3^e trimestre. Ne dit-on pas que «chaque enfant coûte une dent à sa mère». La séance-débat a connu un ton houleux entre les représentants de la Cnas et la corporation des chirurgiens-dentistes, lorsque le docteur Amiar, représentant régional de la Cnas, a accusé le Conseil de l'ordre de passivité devant tant de dépassements et d'erreurs médicales appuyé

par M^{me} Boussouf, médecin-conseil à la Cnas de Mila, qui considère que les chirurgiens-dentistes prescrivent anarchiquement des ordonnances, car ils sont de plus en plus portés vers les prescriptions médicalementes aux dépens des actes chirurgicaux proprement dits, déclarations qui n'ont évidemment pas plués à l'assistance. Ensuite ce fut au docteur Kiniouar de présenter «L'accès à l'implantologie» où il soutient que la mise en place d'implants est un acte chirurgical qui nécessite un bilan pré-opératoire.

Le docteur Boulmerka dans «La réimplantation dentaire» constate que cet acte évite l'effet inesthétique et psychique au patient qui retrouvera à coup sûr le sourire.

Les docteurs Koutchoukaili, Boukabache et Maghmoul ont parlé respectivement de «La préparation périphérique des dents antérieures» ; «Le fluor : prescrire ou s'abstenir ?» ; «Gestion des risques au cabinet dentaire».

A. M'haimoud

TIARET

Le secteur de la PME se renforce de trois nouvelles structures

Une maison de l'artisanat, une pépinière d'entreprises et un centre de collecte de laine, telles sont les nouvelles structures dont a bénéficié le secteur de la petite et moyenne entreprises (PME) à Tiaret. Ces projets estimés à 7,5 milliards de centimes auront un impact non négligeable sur le développement de ce secteur qui enregistre déjà au 31 décembre 2007 quelque 5 232 PME dont 498 pour la seule période du quatrième trimestre de l'an passé générant ainsi 24 245 postes d'emploi, alors que le nombre d'artisans est de 1 296 dans les métiers de la sellerie et la tapisserie.

S'agissant de la première structure, elle sera implantée non loin de la future piscine olympique et servira, d'une part, de lieu de regroupement pour les intervenants dans ce domaine et, d'autre part, d'espace d'exposition et de publicité de tous les produits réalisés avec en prime une formation de mise à niveau au profit des artisans. On y trouve, selon le plan d'architecture, des ateliers pour les activités professionnelles.

La pépinière d'entreprises fera office de locaux pour les promoteurs aux fins de mettre en exergue leurs produits. Cela dit, la daïra de Sougueur sera à son tour dotée d'un centre de collecte de laine qui se chargera de l'acquisition de cette matière à l'état brut et son recyclage à des fins de commercialisation comme matière première, d'autant que la région est connue pour être le berceau par excellence du moulin et du tapis.

La résidence universitaire Assia-Kebir a fêté le 8 Mars

C'est un 8 Mars très riche en activités qu'a vécu, hier, la cité universitaire Assia-Kebir à Tiaret où l'ambiance et la convivialité n'ont pas manqué à l'appel. En effet, toutes les conditions étaient réunies pour permettre à la gent féminine, des étudiantes notamment, de vivre pleinement leur fête, marquée, faut-il le souligner, par un plateau alléchant d'activités artistiques.

L'abnégation et le dévouement du directeur de la CU, en la personne de Youcef Kouider, ainsi que Khaled Boumazza, chargé, quant à lui, du service des activités sportives et culturelles, ont été pour beaucoup dans la réussite de l'événement, marqué, faut-il le préciser, par plusieurs nouveautés par rapport aux années précédentes. En effet, après avoir inauguré la stèle d'Assia Kebir, la délégation officielle conduite par le wali de Tiaret a visité les stands d'exposition concoctés par les différentes organisations étudiantes et illustrant les différents travaux des résidentes.

En visitant la nouvelle salle d'aérobic, le wali n'a pas été sans féliciter, au passage, le comité de rédaction pour l'édition du troisième numéro de la revue de la cité, un support d'information illustré par des photos, mettant en exergue toutes les actions entreprises par la communauté étudiante. Au volet détente et juste après une brève allocution prononcée pour la circonstance par Allali Mokhtar, directeur des œuvres universitaires (DOU) à Tiaret, les organisateurs ont donné le coup d'envoi d'un spectacle varié entamé par une pièce théâtrale intitulée «la femme de notre époque», impeccablement interprétée par un groupe de jeunes, à en juger par les incessants applaudissements d'une assistance inhabituelle. L'enchaînement se fera avec la déclaration de poèmes sur la femme par Benzama Benaïssa, l'une des figures emblématiques de la poésie populaire locale.

Le reste de la soirée devait être consacré à la musique, puisque les étudiantes, visiblement subjuguées, ont eu droit à un spectacle varié avec en prime une série de chansons modernes, laissant planer dans la salle une atmosphère de liesse digne des grands jours.

Mourad Benameur

ORAN

Ouverture de deux établissements hospitaliers spécialisés en gynécologie

La Direction de la santé d'Oran a choisi la date du 8 Mars pour procéder à l'ouverture officielle de deux nouveaux EHS spécialisés en gynécologie, obstétrique et pédiatrie.

Ces deux établissements, l'un situé au quartier les Plateaux et l'autre à Point du jour, étaient en fait des maternités qui ont subi des travaux de réaménagement et de réhabilitation avec la dotation d'équipements et un renfort en personnel. L'EHS des Plateaux a une capacité de 120 lits et celui de Point du jour de 60 lits. Des blocs opératoires devraient être fonctionnels et surtout un service de réanimation pédiatrique qui répond aux normes sanitaires, nous indique-t-on. La mise en service de ces deux EHS sera d'un apport considérable pour la population oranaise quand on sait que le taux de natalité est en hausse dans notre pays.

Fayçal M.